

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1897)
Heft: 2

Artikel: Nomination du Correspondant cantonal de l'Educateur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-238349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sincèrement de bien vouloir lui accorder l'appui de leur précieuse collaboration.

M. le Président communique à l'Assemblée une liste d'ouvrages qui nous ont été envoyés par le Département de l'Instruction publique. Ces ouvrages seront mis en circulation dès qu'ils seront reliés.

2° Nomination du Correspondant cantonal de l'Educateur.

Cette élection a lieu au scrutin secret.

Au premier tour, les voix se répartissent entre MM. Grosgrin, Louis Favre et Thorens. MM. Favre et Thorens déclinent toute nomination.

Au second tour, M. Grosgrin est élu par 22 voix sur 27 votants.

3° Choix des sujets d'étude à proposer pour le prochain Congrès.

M. Sené désire que l'on traite de la tenue du corps et de la plume. En dépit de son peu d'apparence, cette question est plus importante qu'on ne se l'imagine; elle touche aux déviations diverses que l'enfant contracte sur les bancs de l'école,

M. Rosier recommande la nomination d'une commission qui étudierait les questions au point de vue de leur opportunité et pourrait nous faire des propositions dans une séance ultérieure.

M. Pesson demande que le nombre des questions proposées soit limité à 2 ou 3. Un seul sujet d'étude est suffisant pour un Congrès qui veut faire une œuvre sérieuse et approfondie. La 2^e séance des congressistes pourrait être ainsi réservée à la discussion des questions administratives.

M. Reymann voudrait voir mettre à l'étude la question d'un certificat d'études primaires pour les écoles romandes, ce qui entraînerait une certaine unification de leurs programmes; on pourrait y joindre la question de la suppression des examens dans les années inférieures.

M. L. Favre reconnaît avec M. Reymann la nécessité d'une unification des traits essentiels dans les programmes des écoles romandes. Il propose personnellement comme sujet « l'enseignement des langues vivantes » qui préoccupe actuellement à un haut degré le monde scolaire suisse.

M. Pesson appuie chaudement l'établissement d'un programme minimum commun. Il aurait pour conséquence nécessaire et désirable l'unification des manuels d'étude romands.

M. Grosgrin verrait avec regret que cette question d'unifi-